

Aubagne, terre d'accueil des entreprises

Près de 200 entreprises se sont installées sur notre territoire en 2015 et 230 autres entreprises en 2016 .

La mise en chantier sur le Camp de Sarlier d'un nouvel espace d'activités tertiaires de 12 000 m², livré en 2019, confirme le nouveau dynamisme économique de notre ville.

Nos zones d'activités existantes font également l'objet d'une attention particulière avec :

- Un plan pluriannuel établi pour requalifier la ZI des Paluds qui héberge plus de 600 TPE et PME et emploie plus de 7 000 personnes
- L'aménagement de trottoirs et de voies pour une meilleure circulation des biens et des personnes
- Une équipe de Police municipale dédiée aux zones industrielles et attentive à la publicité sauvage, aux stationnements commerciaux et aux vols
- L'amélioration des transports pour les usagers et les salariés des entreprises avec la validation financière du futur schéma des transports dont le Val'Tram et le Chronobus (bus à haut niveau de service), tous deux reliés à la gare d'Aubagne, en seront les pièces maîtresses. Plusieurs entreprises présentes sur le marché de la biotechnologie ont décidé de s'installer sur notre commune. Certaines d'entre elles, leaders mondiaux dans leur secteur d'activité, entendent le rester en choisissant notre territoire.

Si c'est au Parc de Luminy que s'effectuent les recherches fondamentales dans le domaine de la santé, si c'est au CHU de Marseille notamment que sont mis en oeuvre les programmes de recherches appliquées, la production ou la distribution des équipements médicaux indispensables à la médecine a trouvé sa place à Aubagne.

La Métropole et la Région reconnaissent Aubagne comme un pôle de développement pour les filières santé autour des thérapies innovantes.

Interview de Gérard Gazay, Maire d'Aubagne

À l'occasion des 50 ans de la Zone Industrielle des Paluds, quel bilan tirez-vous de l'action économique menée sur l'ensemble du territoire ?

Avec près de 700 TPE et PME qui emploient plus de 7 000 personnes, c'est bien évidemment un bilan très positif. Une des raisons de son succès tient naturellement et avant tout au dynamisme et à l'esprit créatif de tous nos entrepreneurs mais aussi à la situation géographique de cette zone d'activités au coeur d'un triangle autoroutier Aix-Toulon-Marseille particulièrement appréciable. Le cadre de vie de notre commune est aussi un atout indéniable très favorable au dynamisme de notre territoire.

Au regard de vos fonctions exercées au Conseil départemental et à la Métropole quelle est la stratégie de développement économique de notre territoire ?

Toutes les institutions en charge du développement économique sont en action pour construire une véritable politique volontariste en matière de développement économique. Nous avons un impérieux besoin de développer les emplois sur notre territoire. Les résultats se font déjà sentir avec la création de près de 250 entreprises depuis 2015 sur Aubagne. Mais il faut continuer. Cette stratégie s'appuie notamment sur le développement du foncier économique

que afin de permettre l'installation de nouvelles entreprises. Par ailleurs, nous travaillons à la requalification des zones existantes pour une meilleure utilisation de l'espace.

Comment se traduit votre démarche pour développer le foncier économique ?

Aujourd'hui la demande est forte dans tout l'Est du département et Aubagne, qui occupe une place centrale sur ce territoire, entend participer activement à la recherche de nouveaux espaces fonciers. Nous avons engagés en 2014 la création d'un nouveau centre d'affaires en lieu et place de l'ancienne discothèque « l'Alta Rocca » au camp de Sarrurier qui est en cours de réalisation et qui sera livré en 2019. Ce nouvel espace d'activités tertiaires de 12 000 m² accueillera entre 500 et 600 nouveaux emplois. Il s'agit ici d'une première tranche d'aménagement sur 2 hectares. 10 nouveaux hectares en continuité seront dans les années à venir appelés à être aménagés. C'est plus de 2 000 emplois que nous visons. En parallèle, nous prévoyons d'aménager de nouveaux espaces et nous avons inscrit dans le nouveau PLU, voté en novembre 2016, 50 hectares pour l'accueil d'entreprises à valeur ajoutée.

Et pour la requalification des zones existantes ?

Les zones d'activités existantes font également l'objet d'une attention particulière. Un plan pluriannuel a été établi par la Métropole pour renforcer leur attractivité et les maintenir au plus haut niveau. L'objectif à terme est de positionner les zones comme sites productifs de référence dans notre région. Parallèlement, il est prévu d'étendre la zone de Napollon afin d'y développer des activités autour des biotechnologies.

Vous souhaitez déployer sur Napollon un écosystème « Medtech » ?

En effet, par cohérence et efficacité et pour renforcer notre attractivité économique, nous souhaitons ouvrir ce site à toutes les structures du secteur médical. Des entreprises de ce secteur ont déjà décidé de s'installer sur notre commune ou de s'y développer ; citons par exemple le groupe Sartorius Stedim qui, grâce au soutien de l'État, de la Région et de la Métropole, a décidé de rester sur Aubagne, et de doubler la surface de ses unités de production. Par ailleurs, nous avons inscrit la ville d'Aubagne dans la filière stratégique du développement des industries innovantes, en triangulation avec le site de Luminy qui se développe autour de la recherche fondamentale de l'APHM sur la recherche médicale appliquée. Aubagne est appelée à devenir le 3^e élément du triptyque médical avec le développement des solutions médicales innovantes.

Ce développement économique s'inscrit-il dans un projet global de mobilité ?

Parfaitement. L'amélioration des transports pour les usagers et les salariés des entreprises est indispensable. Le Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone des Paluds s'est déjà traduit par l'ouverture d'un parking relais, l'amélioration de la circulation et la sécurisation piétonne. La Métropole en charge de l'économie et de la mobilité lance les études pour le développement de nos zones d'activités ; mobilité et développement sont indissociables, l'un favorise l'autre et réciproquement.

Êtes-vous confiant pour l'avenir de votre ville ?

Bien évidemment. Nous devons faire tous les efforts possibles pour favoriser l'implantation et le développement de notre activité économique sur notre ville. Il en va de l'emploi et plus globalement de la qualité de vie des Aubagnais et des Aubagnaises.